RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche

ARRÊTÉ

Modifiant l'arrêté du 11 janvier 2023 portant nomination

au comité social d'administration ministériel de l'enseignement supérieur et de la recherche

Le ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche,

Vu le code général de la fonction publique, notamment son article L112-1;

Vu le décret n° 2020-1427 du 20 novembre 2020 relatif aux comités sociaux d'administration dans les administrations et les établissements publics de l'Etat ;

Vu le décret n° 2022-421 du 23 mars 2022 relatif à la formation spécialisée instituée au sein du comité social d'administration ministériel du ministère chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche

Vu l'arrêté du 11 janvier 2023 portant nomination des représentants du personnel au comité social d'administration ministériel de l'enseignement supérieur et de la recherche ;

arrête

Article 1er

L'article 4 de l'arrêté du 11 janvier 2023 susvisé est modifié comme suit :

- 5. Au titre de l'union nationale des syndicats autonomes (UNSA) Education :
- Olivier BIREMBAUX est désigné en qualité de représentant suppléant en remplacement de Jean Pascal SIMON.

Fait à Paris, le 19/11/2024

Le ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche et par délégation

La cheffe de service, adjointe au directeur général des ressources humaines

Florence DUBO